



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 15 octobre 2002**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 30 septembre 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 17 octobre 2002

**Rue du Gros Guérin : acquisition de l'emprise de terrain découlant  
de l'E.R. n° 1-2 du Plan d'Occupation des Sols sur la propriété de  
Monsieur LEVILLAIN**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER,  
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul  
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,  
M. Rodolphe CHALLET, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen  
NALEM, M. Robert PLANTECOTE

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, Mme Danièle GANDILLON, M.  
Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme  
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine DEGUERCY,  
M. Gérard ZABATTA.

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

**Excusés :** Ces élus ayant quittés la séance sans avoir désignés de mandataires sont excusés :

M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie  
UZANU, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M.  
Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie  
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle  
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 octobre 2002**

DELIBERATION D20020316

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Rue du Gros Guérin : acquisition de l'emprise de terrain  
découlant de l'E.R. n° 1-2 du Plan d'Occupation des Sols sur la  
propriété de Monsieur LEVILLAIN**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

La propriété sise en bordure de la rue du Gros Guérin, appartenant à Monsieur LEVILLAIN Patrick, cadastrée section AD n° 317 et n° 321 est frappée le long de cette rue par l'Emplacement Réserve n° 1-2 du Plan d'Occupation des Sols devant permettre la réalisation de la liaison routière Verte Vallée/Grand Croix. Cette contrainte a été spécifiée dans le Permis de Construire obtenu par Monsieur LEVILLAIN et ce dernier a édifié sa clôture en tenant compte de l'emprise résultant de l'Emplacement Réserve. Il y a lieu de régulariser cette situation en acquérant à l'intéressé ladite emprise d'une superficie totale de 83 m<sup>2</sup> au prix de 2 282,50 €, correspondant aux n° 319 de 7 m<sup>2</sup>, 318 de 60 m<sup>2</sup> et 320 de 16 m<sup>2</sup> de la section AD.

Cette emprise sera ultérieurement incorporée au Domaine Public routier de la Commune.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition décrite ci-dessus ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits y afférent ainsi que les frais de géomètre étant supportés par la Ville de Niort et imputés au chapitre 908-8221-2112 du Budget.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	28
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	17

Pour le Maire de Niort  
**Bernard BELLEC**  
L'Adjoint Délégué

**Gilles FRAPPIER**

[Ordre du jour](#)